

Offre de stage : relevé du patrimoine bâti sur le périmètre de Tours Métropole Val de Loire

Ce sujet d'étude vise à conforter l'approche patrimoniale et la protection des éléments de la trame bâtie dans sa diversité dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme métropolitain (PLUM).

CONTEXTE

Tours Métropole a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal avec la participation de l'ATU et de bureaux d'études. Une première version du dossier a été réalisée en décembre 2025 avec un dispositif de protection proposé sur la base d'une compilation des dispositifs existants à l'échelle des PLU communaux. La préservation du patrimoine étant un objectif majeur du PADD (le territoire est en partie inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO) des vérifications de terrain et un approfondissement/complément des inventaires sont nécessaires afin de disposer d'outils de protection homogènes à l'échelle de la Métropole.

Au regard du plan de charge général et des orientations stratégiques des collectivités adhérentes de l'Agence, la réalisation de travaux comparables en matière de diagnostic, recensement et protection des patrimoines locaux pourrait être étendue sur d'autres territoires.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

- Vérifier les contenus du dispositif existant proposé : classement des éléments de patrimoines en fonction des fiches typologiques et de l'échelle de classement
- Stabilisation/vérification de la méthode de relevé en lien avec l'équipe projet du PLUi
- Compléter les inventaires existants en s'appuyant sur les données transmises par les communes et l'UDAP ou par un travail de terrain
- Compléter les fiches typologiques existantes en lien avec l'équipe projet
- Mise à jour des fiches à l'immeuble des documents de planification en vigueur

LIVRABLE : TEXTES ET DOCUMENTS GRAPHIQUES

- Inventaire complémentaire des patrimoines locaux avec relevés cartographiques (géolocalisation) et photographiques, organisés par typologies d'éléments et d'espaces à protéger
- Fiches typologiques, accompagnées de mesures de protection réglementaires associées, à établir dans le cadre d'un travail partenarial en équipe projet
- Note de synthèse méthodologique et justifications de l'intérêt de protection

COMPETENCES ET QUALITES NECESSAIRES

- Formation en patrimoine, histoire de l'art ou équivalent
- Méthode, esprit de synthèse, autonomie, initiative
- Qualité d'écriture et expression graphique (dessin, schéma...)
- Maîtrise des logiciels SIG (QGIS), Illustrator ou Indesign, Excel
- Permis B obligatoire

CONDITIONS

Lieu : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours (ATU) - Indre-et-Loire

Durée : 6 mois ([mars- août 2026](#))

Candidature : Adresser **avant le 13/03/2026** CV, lettre de motivation et présentation des travaux réalisés en rapport avec l'offre de stage par courrier électronique (brossard@atu37.fr) ou par voie postale : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours 3, cour 56, avenue Marcel Dassault 37206 Tours cedex 3.

Les dates de stage peuvent être légèrement décalées/ajustées pour faciliter l'organisation du travail, si nécessaire.